

## Blog sur Herry

## Du tambour au clavier, Herry blogue

L'auteur du *Libr'Herry*, Jacques, se considère comme un « garde-champêtre numérique ». En un peu plus critique que son ancêtre, et à l'écoute du passé aussi.

Sabine Blanc

sabine.blanc@centrefrance.com

**M**arri du peu d'informations sur son village d'adoption, Herry, Jacques Gimard a créé son blog, *Libr'herry*, après les dernières municipales en mars. Cet auteur-écrivain installé à Paris, « berrichon de souche et de cœur », endosse ainsi le costume de « garde champêtre numérique ». À sa manière : subjective et attentive au passé.

Comme tout bon garde champêtre, Jacques donne des informations. Une façon de compléter la presse locale -*Écho charitois* et surtout *Voix du Sancerrois*- et de pallier l'absence de site « officiel » du village (cf. ci-contre).

## Les exploits d'un satyre en 1919

Mais la langue qu'il sort n'est pas faite de bois, contrairement aux baguettes du tambour de ses prédécesseurs. Sa triple profession de foi est claire : « Faciliter la libre expression de tous », « livrer une libre opinion sans influence ni allégeance », « afficher un libre engagement pour prendre à témoin nos concitoyens, interroger nos élus, exercer un droit de regard ». Les billets d'humeur occupent donc une bonne place et n'hésitent pas à cha-

touiller la municipalité. Ses lecteurs lui suggèrent parfois des sujets de débat, comme par exemple la « polémique » sur la pose de plots et de barrières sur le trottoir de la mairie.

Tout cela pourrait sembler ridicule si l'auteur n'avait une haute conscience de faire dans le « cloche merle » et n'enrobait ses écrits d'une dose d'humour.

L'autre facette du blog,

c'est sa volonté de mettre en perspective l'actualité en évoquant le passé, sans nostalgie. « Je m'adresse là aux nouveaux arrivants », explique-t-il. Il revient ainsi sur le patron du village, Saint-Loup, rappelle les exploits d'un satyre local en 1919, évoque la représentation théâtrale que donnèrent « les jeunes filles et demoiselles du patronage » en 1908...

Pour l'instant, ce sont malheureusement de

« vieux Hérissons » qui en profitent. Jacques distille à ces nez creux sa documentation personnelle : bulletin paroissial, photos, cartes postales, coupures de presse d'époque...

## Belle iconographie

Loin d'être aride, ces billets historiques bénéficient donc d'un bel enrichissement iconographique. Jacques n'a pas survendu son sous-titre « le joli blog d'Herry ».

« J'attache de l'importance à l'esthétique. De par mes travaux en histoire du droit et aussi par goût pour l'histoire, j'effectue beaucoup de recherches iconographiques », détaille-t-il. Il n'oublie pas l'aide de sa femme sur ce point. Originaire d'Herry, elle l'inspire aussi pour des rubriques, sans pour autant être « créditée ».

En 2009, le blogueur souhaiterait monter une petite équipe de corres-

pondants et de coauteurs sur le coin. Connaissant l'homme, on ne s'étonnera pas qu'il cherche des sensibilités différentes de la sienne. Le garde-champêtre numérique a lancé l'appel, avis aux citoyens, Hérissons zé non-Hérissons. ■

➔ Adresse. <http://librherry.canal-blog.com/>

Du même auteur, <http://nostalg.hautetfort.com/>: « juste pour le plaisir de la nostalgie », c'est clairement assumé...

EXPRESSION



AVATAR. Elle court, elle court toujours la parole à Herry, en toute liberté. Elle a juste changé de canal de diffusion.



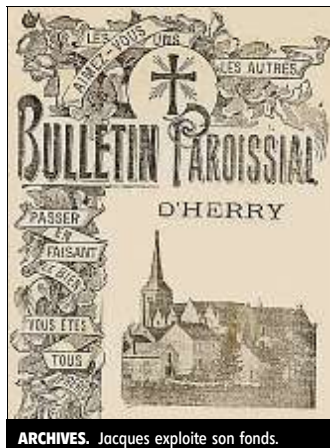
## ■ Caractère

« Le Berrichon existe-t-il ? Autrement dit, son profil de caractère se distingue-t-il des autres tempéraments français ? » C'est cette grave question que Jacques soulève. Il laisse aux lecteurs le soin de juger si le portrait qu'il a trouvé est exact ou relève du cliché pur et dur : « Le Berrichon a une âme bucolique, et il continue l'existence calme et débonnaire qui a toujours été la sienne au cours de son histoire. Il est économe, parcimonieux... [...] » À vos commentaires sur le blog !



© NOSTALGICONO

TYPE. Mélancolique le Berrichon ?



ARCHIVES. Jacques exploite son fonds.

## ■ QU'EN PENSE LA MUNICIPALITÉ ?

**Bisbilles.** Le blog de Jacques est peu apprécié des membres du conseil municipal. « C'est un tissu d'âneries, tranche le maire, M. de Montalivet. Il n'y a que la moitié de l'information. » « Ok, vous auriez des exemples ? » se renseigne-t-on. « Je n'ai pas de commentaires supplémentaires à faire ». L'élue prend quand même la peine de lire lesdites âneries...

Séverine Pauron, adjointe en charge de la communication nuance : « Oui, il n'est pas mal, mais je ne vois pas l'intérêt de polémiquer, s'il était plus neutre, ce serait mieux. » Ah la polémique, c'est donc ça ! Mais euh, la liberté d'expression n'est pas un droit fondamental en France ? Ah oui bien sûr, mais les poteaux devant la mairie relèvent sans doute du crime de lèse-Hérisson...

On peut déjà prévoir une poussée d'agacement en mars : Jacques a prévu de dresser le bilan de la majorité un an après son élection. Il évoquera entre autre la promesse de faire un site officiel du village. Un projet encore au point mort.